



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
30 juillet 2020

Séance du 04/08/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le quatre août, à 18 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
10

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés : Isabelle MAZOYER

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique ARCIDIACONO

Délibération n°D_2020_039

Convention d'occupation temporaire d'une antenne télécom en forêt communale

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'obligation donnée par l'Etat à l'opérateur FREE MOBILE de procéder à la couverture téléphonique sur la commune de Mallefougasse, située en zone blanche avec l'implantation d'une infrastructure de communication électronique sur la parcelle communale cadastrée section B n°695.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire donne connaissance de la convention d'occupation temporaire du sol pour l'installation d'une antenne télécom en forêt communale.

La convention, tripartite, est établie entre la commune, l'Office National des Forêts et FREE MOBILE, pour une durée de douze années, reconductible par tacite reconduction et pour un loyer de 1500 euros par an.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire du sol pour l'installation d'une antenne télécom en forêt communale et tous documents y afférents à ce dossier

RF
DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/08/2020
004-210401097-20200804-D_2020_039-DE
Date de l'AR d'annulation: 10/08/2020

2020 - 091

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.
Le Maire,
Jean-Paul DEORSOLA



Annulé

RF DIGNE LES BAINS (A H P)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/08/2020 004-210401097-20200804-D_2020_039-DE
Date de l'AR d'annulation: 10/08/2020